

## Groupe de travail sur les stages

### Objectif :

Permettre la mise en place de parcours qualifiants en optimisant (et augmentant) le potentiel de stages et en améliorant l'encadrement.

### Echéancier :

- Lancement du groupe de travail en juin 2013 (appel à candidatures et recensement des travaux effectués sur ce thème)
- Réunions de travail à partir d'octobre 2013
- Elaboration de préconisations 1<sup>er</sup> semestre 2014, mise en œuvre à partir de septembre 2014 et suivi.

### Thématiques abordés dans le bilan 2012 et dans les travaux menés en région et qui ont fait l'objet de réflexions au sein du groupe :

- Parcours de l'étudiant, critères d'un stage qualifiant, durée des stages ;
- Validation des acquis de l'étudiant et suivi de sa progression, attribution des ECTS et rattrapages;
- Outils d'encadrement (charte, livret d'accueil, évaluation du dispositif d'encadrement, carnet de stage, carnet de bord, contrat pédagogique), Port folio (explicitation, évolution) ;
- Rôle des acteurs, place des formateurs en stage, moyens humains consacrés à l'accompagnement des stagiaires et temps dédié à l'encadrement, formation des tuteurs et des professionnels de proximité ;
- Gestion des stages et mutualisation, temps consacré à la gestion des stages, stages et territoire ;
- Approche par simulation, liens entre travaux pratiques et stages ; liens entre stages et unités d'intégration.

**Réunions de travail :** 4 et 23 octobre 2013, 19 novembre 2013 et 10 janvier 2014

### Point d'étape : propositions du groupe :

- Affirmer l'importance de la politique de stage, au sein de la politique d'établissement et la nécessaire implication des directeurs des soins et des directeurs de ressources humaines (comment la renforcer ? prise en compte dans les CPOM, les conventions EHPAD ?);
- Souligner les conditions indispensables à un stage professionnalisant :
  - identifier les situations prévalentes qui vont permettre la transférabilité des acquis, identifier les activités et les compétences à partir de ces situations,
  - élaborer un livret d'accueil et d'encadrement et des outils de suivi, à disposition de l'ensemble des acteurs,
  - prévoir des bilans réguliers des acquis de l'étudiant par le tuteur,
  - privilégier les stages longs afin de permettre une confrontation répétée aux situations prévalentes et l'acquisition de l'autonomie face à ces situations ;
- Favoriser l'ouverture de stages dans différents secteurs d'exercice, en lien avec le parcours du patient : structures extra hospitalières, réseaux de soins, cabinet libéral, établissements médicosociaux, projets européens ;
- Rappeler aux professionnels que l'évaluation est réalisée en lien avec les activités et situations professionnelles proposées dans le stage et que l'acquisition des critères s'apprécie au regard du niveau attendu d'un infirmier débutant (et non pas d'un expert) ;

- Confirmer les critères de validation d'un stage et notamment la prise en compte de la progression de l'étudiant au long des 3 ans, poursuivre la réflexion sur le statut du stage complémentaire en vue d'harmoniser ses conditions de mise en place et de validation ;
- Souligner l'importance des travaux dirigés autour de l'exploitation des analyses de situation pour l'apprentissage de la réflexivité; conduire une réflexion sur les analyses de pratiques, leurs réalisations individuelles et collectives ;
- Préciser l'attribution des ECTS lorsque, dans un même semestre et pour des raisons d'intérêt pédagogique uniquement, l'étudiant effectue un stage dans deux lieux différents: dans ce cas, des ECTS sont attribués à chaque stage (2 évaluations différentes) ;
- Revisiter le port folio, dans un objectif de clarification et de simplification ainsi que la liste d'actes et d'activités: importance de la conserver dans le port folio pour la traçabilité du suivi de l'étudiant mais pas nécessairement dans la feuille d'évaluation;
- Poursuivre la formation des tuteurs dans un objectif de professionnalisation, diversifier les modalités de formation des tuteurs et des professionnels de proximité (outils multimédia, e formation, ateliers, communautés de pratiques) ;
- Valoriser l'activité d'encadrement : financement, temps dédié, appel à projets... ;
- Repréciser le rôle du formateur référent de stage: il se situe plus dans l'accompagnement que dans l'encadrement (le rôle de l'ensemble des acteurs est précisé dans le référentiel, mais un décalage est parfois constaté entre rôles décrits et rôles réels) ;
- Améliorer la gestion des stages en lien avec les territoires et approfondir les possibilités de mutualisation; définir un formateur référent par lieu de stage qui suivrait les stagiaires quels que soient leurs IFSI d'origine ;
- Intégrer dans les recommandations pédagogiques des unités d'enseignement du domaine 4 « sciences et techniques infirmières, interventions» le recours à des séances de simulation pour enseigner les actes et activités (actuellement, la simulation n'est précisée que pour l'évaluation);
- Construire des situations de simulation permettant le transfert des savoirs, en lien avec les compétences, et mutualiser les ressources (université, différentes formations paramédicales, laboratoire de simulation mobile) ;
- Etre attentif aux conditions de vie et d'exercice en stage des étudiants en soins infirmiers.